

RUES PEEL, SAINT-ANTOINE ET JEAN-D'ESTRÉES

Travaux de déviation d'une conduite principale d'égout et de reconstruction de conduites d'eau potable – Nouvelle phase

Madame, Monsieur,

À la suite de l'avis acheminé le 1 novembre dernier, la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Ville-Marie vous informe que **l'intersection Peel/Saint-Antoine sera de nouveau complètement fermée à la circulation du vendredi 10 novembre à 22 h au lundi 13 novembre à 5 h.**

La rue Peel sera complètement fermée à la circulation en direction sud à la hauteur de la rue de la Gauchetière. Les automobilistes sont invités à emprunter la rue de la Gauchetière Ouest, la rue de la Cathédrale, puis la rue Saint-Jacques. Quant à **la rue Peel en direction nord, elle demeure fermée entre les rues Saint-Jacques et de la Gauchetière.** Les automobilistes arrivant du sud devront prendre la rue Saint-Jacques, la rue Mansfield. À compter du 13 novembre, une voie de circulation sera ouverte en direction sud dans la rue Peel.

Quant à la rue Saint-Antoine, elle sera fermée à la circulation en direction ouest à la hauteur de la rue Mansfield. Une circulation locale permettra l'accès à la rue de la Cathédrale. Les automobilistes pourront emprunter la rue Mansfield, le boulevard René-Lévesque, puis la rue de la Montagne. La rue Saint-Antoine demeurera fermée en direction est, entre les rues Jean-D'Estrées et de la Cathédrale. Les automobilistes en provenance de l'autoroute Ville-Marie voulant se diriger vers l'est pourront emprunter la rue Jean-D'estrées en direction sud, puis la rue Saint-Jacques. À compter du 13 novembre, les directions est et ouest seront rouvertes de nouveau.

Travaux de nuit

De plus, à compter du 13 novembre, des **travaux seront effectués dans la rue Jean-d'Estrées, entre la sortie de l'A-720 et la rue Saint-Jacques.** Une partie de ces travaux devront s'effectuer au-dessus du tunnel Ville-Marie qui sera alors fermé de nuit. Ces travaux s'échelonnent sur une période maximale d'environ deux semaines. Des mesures seront mises en place par l'entrepreneur pour diminuer le bruit du chantier, telle l'utilisation d'avertisseurs sonores à basses fréquences sur tous les équipements.

Ces fermetures sont nécessaires afin de réaliser des travaux d'infrastructure souterraine qui permettront le réaménagement de la rue Peel, tel que le prévoit la phase 2 du projet de programme particulier d'urbanisme du Quartier des gares.

D'autres avis suivront au besoin. La fin des travaux préparatoires est prévue en novembre 2017.

Durant la période de travaux, des restrictions de circulation et des interdictions de stationnement seront appliquées dans la zone des travaux et à proximité. Nous vous demandons de bien vouloir respecter la signalisation de chantier qui sera mise en place. En tout temps, un accès piétonnier aux résidences et aux établissements situés aux abords du chantier sera préservé.

Nous sommes conscients des inconvénients que ces travaux peuvent causer et nous prenons les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

Pour en savoir davantage, consultez www.ville.montreal.qc.ca/villemarie/projetsurbains sous Quartier des gares.

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez en tout temps obtenir des renseignements sur le déroulement des travaux en composant le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Ville-Marie. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

8 novembre 2017